

Extrait de l'homélie du Saint-Père lors de la journée mondiale du Malade

(Rome, 11 février 2006)

« Chers frères, cette année avec mes collaborateurs du Conseil pontifical pour la Pastorale des Services de la Santé, nous avons voulu placer au centre de l'attention les personnes atteintes de maladie mentale. « Santé mentale et dignité humaine » a été le thème du congrès qui s'est déroulé à Adélaïde, approfondissant à la fois les aspects scientifiques, éthiques et pastoraux. Nous savons tous comment Jésus se plaçait face à l'homme dans tout son être, pour le guérir complètement, dans le corps, dans la psyché et dans l'esprit. En effet, la personne humaine est un tout, et ses différentes dimensions peuvent et doivent être distinguées, mais ne pas être séparées. Ainsi, l'Eglise se propose elle aussi toujours de considérer les personnes comme telles et cette conception caractérise les institutions médicales catholiques, ainsi que l'esprit des professionnels de la santé qui œuvrent au sein de celles-ci. En ce moment, je pense de manière particulière aux familles dont un des membres est atteint de maladie mentale et qui vivent les difficultés et les divers problèmes que cela engendre. Nous nous sentons proches de toutes ces situations, à travers la prière et les innombrables initiatives que la Communauté ecclésiale met en œuvre partout dans le monde, en particulier là où la législation fait défaut, où les structures publiques sont insuffisantes, et où les catastrophes naturelles ou, malheureusement, les guerres et les conflits armés produisent de graves traumatismes psychiques chez les personnes. Ce sont des formes de pauvreté qui attirent la charité du Christ, Bon Samaritain, et de l'Eglise, indissolublement unie à lui dans le service à l'humanité qui souffre ».

